

Comité local pour l'emploi

Un territoire rural et dynamique du fait d'une forte spécificité viticole et des nombreux effets économiques induits

juin 2026



Beaune

L'information sur
Emploi • Formation • Orientation en région

Comité local pour l'emploi

Beaune



SOMMAIRE



03 SYNTHÈSE

- 03 > Le territoire est-il attractif ?
- 04 > Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?
- 05 > Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
- 08 > L'emploi progresse-t-il ?
- 09 > Quelle évolution de la demande et l'offre d'emploi ?
- 10 > Quelle offre de formation est accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
- 13 > Quels niveaux de formation et de qualification ?
- 14 > Quel niveau de précarité sur le territoire ?

15 FORCES - FAIBLESSES

26 SOURCES DE DONNÉES BIBLIOGRAPHIE



Le territoire est-il attractif ?¹



Localisation préférentielle et ruralité

Situé à proximité de Dijon, de Chalon-sur-Saône et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, **ce territoire profite d'une très bonne accessibilité** du fait de sa localisation au carrefour des autoroutes A6 à l'ouest, A36 à l'est et A31 au nord-est et peu éloigné de l'A39.

Cet atout de localisation facilite fortement l'implantation d'activités de transport et de logistique.

Avec près de 110 000 habitants, le territoire d'intervention du CLPE de Beaune concentre 4 % de la population régionale. La communauté d'agglomération Beaune-côte et Sud concentre 46 % de la population du CLPE et joue un rôle structurant.

Ce CLPE est un **territoire rural avec une densité de population de 46 habitants/km²**, contre 59 habitants/km² en moyenne régionale. La ruralité est particulièrement marquée à l'ouest du territoire dans les communautés de communes de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche (18 habitants/km²) et du Pays Arnay-Liernais (15 habitants/km²). A l'inverse, les communautés de communes de Beaune-côte et Sud (91 habitants/km²) et de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges (60 habitants/km²) sont plus densément peuplées. Enfin, la communauté de communes des Rives de Saône (54 habitants/km²) se caractérise par une densité supérieure à celle du CLPE, mais légèrement moindre de celle de la Bourgogne-Franche-Comté.

Le territoire du CLPE de Beaune se caractérise par une très forte mobilité domicile-travail, même si le flux est déficitaire puisque 35 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur. Cette mobilité est en proportion assez proche de celles observées dans les territoires frontaliers de la Suisse. La proximité de Dijon (métropole et hors métropole), de Chalon-sur-Saône, de Dole et de leurs activités industrielles, mais aussi tertiaires, profite aux actifs du CLPE. Ainsi, les principaux lieux de travail des « sortants » sont ces CLPE proches : Dijon métropole et hors métropole, Chalon-sur-Saône, Dole, mais aussi Montbard, Autun et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Signe de l'attractivité économique du territoire, 30 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur. Les principaux lieux de résidence des " entrants " sont les CLPE de Chalon-sur-Saône, de Dijon métropole et hors métropole, d'Autun, de Montbard et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A contrario de cette attractivité économique, le territoire de Beaune présente une assez faible attractivité résidentielle en lien notamment avec le coût élevé de l'immobilier et le manque de terrains disponibles, du fait de la forte mobilisation par la viticulture. En outre, le besoin de logements pour répondre aux besoins de la population locale, y compris des apprenants, est contrarié par une offre très orientée vers l'accueil de touristes.

Ce territoire bénéficie, en plus des emplois directs, d'emplois de proximité induits pour répondre aux besoins des nombreux navetteurs qui viennent y travailler.

Les importants déplacements pour se rendre au travail, au sein du CLPE ou à l'extérieur, génèrent une forte dépendance à la voiture, et ce, dans un contexte de forte élévation du coût des carburants et de nécessité de décarbonation de la mobilité.



En savoir plus...

¹ Les sources de données utilisées dans ce document sont consultables page 26.

Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Diminution de la population et vieillissement

La population perd près de 2 000 habitants entre 2016 et 2022, soit -1,7 % contre une diminution moins marquée en région (-0,5 %). Cette évolution est inverse à celle mesurée en Côte-d'Or dont la population progresse de 0,8 %.

La baisse de population est généralisée pour l'ensemble des EPCI du CLPE, à l'exception de la Cc de Pouilly-en-Auxois dont la population progresse de 0,4 %.

Le territoire cumule globalement des soldes naturel et entrées-sorties négatifs. La situation est néanmoins contrastée avec un solde naturel positif dans les deux Cc de Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges et des Rives de Saône et un solde entrées-sorties positif dans les Cc du Pays Arnay-Liennais et de Pouilly-en-Auxois/Bligny-sur-Ouche.

Le vieillissement de la population est légèrement plus soutenu qu'en région. La part des personnes de 50 ans et plus atteint 46 %, soit une évolution plus marquée qu'à l'échelle régionale. La part des 55 ans et plus atteint 38 %, comme au plan régional, mais près de 4 points de plus qu'en France métropolitaine.

Une population qui vieillit davantage qu'en moyenne

Ce vieillissement de la population engendre un **besoin d'accompagnement de la dépendance avec un accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.** Or, l'accès aux équipements et aux services peut s'avérer difficile dans plusieurs communautés de communes du CLPE avec une population potentiellement dépendante de la voiture.

Le vieillissement concerne également la population active, dont les actifs en emploi.

Entre 2016 et 2022 la part d'actifs de 50 ans et plus passe de 30 % à 32 %. Cette tendance devrait se renforcer, comme au plan régional, avec davantage d'actifs de 55 ans et plus et moins de jeunes.



En savoir plus...



Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?



Un territoire davantage agricole qu'en région avec une forte spécificité viticole

Le territoire de Beaune se caractérise par son dynamisme économique avec des taux d'activité et d'emploi supérieurs de respectivement 4 et 6 points par rapport à la région. Cette vitalité se traduit également par un taux de chômage particulièrement bas (4,4 % fin décembre 2025, à l'échelle de la zone d'emploi dont le périmètre géographique est proche de celui du CLPE).

L'économie locale s'articule autour de trois piliers stratégiques avec, en premier lieu, l'agriculture qui concentre globalement 11,5 % des emplois totaux du CLPE. C'est la plus forte part d'emplois dans ce secteur après le CLPE de Château-Chinon.

La part de l'emploi agricole est de 8 points supérieure à celle du département de Côte-d'Or et à celle de la région. L'emploi agricole progresse entre les deux derniers recensements de la population : +1,3 % contre -3,2 % en Côte-d'Or et -3,9 % en BFC.

L'importance de l'emploi agricole est liée à la filière viti-vinicole qui relève principalement des segments agricoles, commercialisation des vins, fabrication de matériel viti-vinicole et l'industrie des boissons. Cette filière viticole englobe un écosystème d'excellence incluant l'œnologie, la tonnellerie, le négoce et les services associés. Elle est le principal moteur économique de la zone d'emploi de Beaune. La quasi-totalité de la production de vin se fait sous AOP, appellations mondialement renommées, avec une forte exportation à l'international.

L'ensemble de la filière, de la production au commerce en passant par l'industrialisation, est donc présente et ce patrimoine viticole contribue grandement à l'attractivité touristique du territoire.

Au-delà des emplois permanents, la filière recourt fortement à de la main d'œuvre temporaire pour réaliser les travaux de la vigne, les vendanges, la taille ou le relevage. Lien vraisemblable avec la spécificité viticole de l'agriculture locale, la part d'emplois salariés dans l'agriculture est la plus forte de la région : 64 % contre 42 % en moyenne régionale.

Ce territoire de Beaune est le plus imprégné de la viticulture en France. La commune de Beaune compte plus de 180 entreprises de la filière et près de 1 700 salariés. Les entreprises du segment de la commercialisation (commerce de gros ou de détail) concentrent 800 salariés et 88 structures.

Parmi les métiers de la viticulture et de l'œnologie, de nombreux sont en tension (viticulteur, agent viticole, ou encore tractoriste...).

La problématique de renouvellement des actifs agricoles et de transmission des exploitations est une réalité de ce territoire du fait d'une forte part de chefs d'exploitations âgés de 60 ans et plus (recensement agricole de 2020).

Le tourisme constitue le deuxième axe fort du territoire en concentrant 9 % des emplois contre 5,5 % en Côte-d'Or et 7,3 % en France métropolitaine. L'offre touristique riche allie histoire, culture, gastronomie et œnotourisme et stimule le développement d'infrastructures d'accueil haut de gamme. Ainsi, le CLPE de Beaune profite de son positionnement géographique privilégié sur l'axe de la route des grands crus entre Dijon et Chalon-sur-Saône. La ville de Beaune est reconnue comme la "Capitale des vins de Bourgogne" et dispose de sites emblématiques comme le site classé de l'hôtel Dieu des Hospices de Beaune et la Cité des Climats et vins de Bourgogne de Beaune ou encore les Climats du vignoble de Bourgogne inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le bassin de Beaune dispose de multiples autres atouts : sentiers de randonnées, véloroutes et voies vertes, parcours de golf à Levernois, station thermale de Santenay, voies d'eau navigables et port de Chagny, présence de restaurants étoilés, parc hôtelier développé avec une offre importante en 4 et 5 étoiles. La montée en gamme de l'hôtellerie de la CC de Beaune-côte et Sud vise à répondre aux nouvelles attentes de la clientèle touristique. L'offre d'hébergements hôteliers est néanmoins très concentrée sur Beaune et profite peu aux autres territoires du CLPE.

Enfin, le territoire possède une industrie diversifiée. Aux côtés d'une agro-industrie puissante, il accueille un tissu dense de PME-PMI innovantes et de leaders internationaux dans des secteurs tels que la plasturgie, la mécanique de précision, le packaging et la logistique.

La proportion d'emplois dans l'industrie est identique à celle de la région. Les secteurs industriels les plus employeurs sont les Industries agroalimentaires (boissons notamment), le Travail du bois, industries du papier, imprimerie (en lien avec la viticulture), les Autres industries manufacturières, réparation, installation de machines et équipements et la Fabrication de machines et équipements. Parmi ces secteurs industriels, les plus spécifiques du territoire sont le Travail du bois, industries du papier et imprimerie, la Fabrication de denrées alimentaires et de boissons, la Fabrication de machines et équipements et la Fabrication d'équipements électriques.

Le dynamisme de la filière nucléaire en Saône-et-Loire profite également à Beaune.

L'emploi industriel progresse de 8 % entre les deux derniers recensements de la population alors qu'il baisse en région. Les hausses d'emploi les plus importantes concernent la Fabrication de denrées alimentaires et de boissons, la Fabrication de matériel de transport et les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et équipements. L'emploi progresse également, mais de façon moindre, dans la Métallurgie et fabrication de produits métalliques et dans la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et d'autres produits minéraux non métalliques.

À l'inverse, l'emploi dans la Fabrication de machines et équipements et dans la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution diminue de façon assez importante entre les deux derniers recensements. Enfin, la baisse d'emploi est moindre dans le Travail du bois, industries du papier et imprimerie et dans la Fabrication d'équipements électriques.



Agriculture



Industrie



Tertiaire marchand



Tertiaire non marchand

Un territoire impacté par les enjeux de la transition écologique

La transition écologique est une thématique centrale pour le territoire du CLPE de Beaune. L'agriculture est particulièrement exposée aux changements climatiques, avec un impact élevé pour la vigne : sécheresses, précipitations abondantes, gel sur des vignes dont la croissance débute plus tôt que par le passé, grêle plus fréquente...

De nombreuses activités induites sont fortement dépendantes de la bonne santé de la filière viti-vinicole avec des incidences importantes en cas de difficultés de production, de baisse des exportations de vin. L'industrie est également impactée au regard de l'enjeu écologique de décarbonation des processus de production.

Enfin, la proportion élevée d'actifs mobiles, avec une forte dépendance à la voiture, conjuguée aux nombreuses activités de transport-logistique pose la question de la transition vers une mobilité moins émettrice de gaz à effet de serre.

Moins structurant pour le territoire, le secteur de la construction est néanmoins présent dans les mêmes proportions qu'en région. L'emploi y diminue légèrement entre les deux derniers recensements, alors qu'il progresse à l'échelle de la Bourgogne-Franche-Comté.

Pour sa part, le secteur tertiaire concentre les deux tiers des emplois du territoire, contre près de 74 % en région. Le secteur tertiaire marchand (commerce, transport-entrepôt, hôtellerie-restauration...) est surreprésenté avec une part d'emploi de 3 points supérieure à la moyenne régionale. Cette surreprésentation est sans doute liée à l'importance du tourisme et des activités connexes.

Les secteurs les plus employeurs sont : Commerce, réparation d'automobiles, Hébergement et restauration, Transport-entrepôt, Activités de services administratifs et de soutien (dont intérim), et Activités juridiques, comptables, de gestion.

L'emploi au sein de ce secteur tertiaire marchand est en hausse entre les deux derniers recensements, avec une progression à peine moins soutenue que celle mesurée en région. Les secteurs qui tirent l'emploi vers le haut sont les Activités informatiques et services d'information, les Activités des ménages en tant qu'employeurs, les Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, les Arts spectacles et activités récréatives, les Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques et les Activités de services administratifs et de soutien (dont intérim),

La part de l'emploi dans le secteur de l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale est pour sa part nettement moindre qu'en moyenne régionale et figure parmi les plus faibles valeurs de la région. En outre, en dépit d'une progression de l'emploi dans le secteur de la Santé, l'emploi diminue de près de 4 % entre les deux derniers recensements, soit cinq fois plus qu'en moyenne régionale.

Ainsi, l'emploi diminue de 9 % dans le secteur de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, baisse deux fois plus soutenue qu'en région.

Une diminution est également constatée dans l'Administration publique et dans l'Enseignement. Les activités de Santé et d'Administration sont peu présentes sur ce territoire de Beaune du fait de la "concurrence" des CLPE de Dijon et de Chalon-sur-Saône situés à proximité.

Globalement, tous secteurs d'activité confondus, l'emploi dans ce territoire progresse de 2,9 % entre les deux derniers recensements, hausse près de deux fois plus importante qu'en région. Cette progression étant le fait de la croissance de l'emploi agricole mais surtout de la progression de l'emploi dans l'industrie et dans le commerce, le transport, les services divers.

Le développement économique de l'agglomération Beaune-côte et Sud se heurte au manque de foncier (impact de la forte emprise viticole) permettant l'implantation de nouvelles entreprises, en particulier sur les activités de logistique et industrielles. Le développement reste en outre très concentré sur Beaune et profite moins aux autres Cc du CLPE.

En lien avec la structure de l'emploi local, ce territoire présente un plus faible niveau de qualification des actifs en emploi qu'en région : moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, davantage d'ouvriers notamment agricoles (viticulture).

Néanmoins, ce niveau de qualification des actifs en emploi progresse : hausse du nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures (en particulier des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise et des professions libérales), de professions intermédiaires.

En parallèle, le nombre d'ouvriers diminue, hormis les ouvriers agricoles et ouvriers qualifiés de type artisanal qui eux sont en progression.

Enfin, sans doute en lien avec un secteur tertiaire moins présent, **le travail à temps partiel est moins développé qu'au plan régional** (14,6 % contre 16,5 %). Comme en région, il y a davantage de travail à temps partiel pour les femmes que pour les hommes, mais le taux de travail féminin à temps partiel est moindre qu'en moyenne.

En savoir plus...



L'emploi progresse-t-il ?



Une croissance de l'emploi salarié privé plus marquée qu'en région

Si sur le long terme (2014-2025), l'emploi salarié privé est orienté à la hausse avec une évolution plus favorable qu'en moyenne régionale, sur le court terme (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025) la tendance est à la stabilité. La situation est néanmoins plus favorable qu'en Côte-d'Or ou qu'au niveau régional, tous deux concernés par une légère diminution de l'emploi salarié.

L'analyse par secteur d'activité fait apparaître une légère hausse de l'emploi dans le secteur de l'industrie, une stabilité dans le secteur du commerce et une baisse dans la construction et, de façon moindre, dans les services.

Les plus fortes hausses d'emploi salarié, en volume, concernent les activités : Agences de travail temporaires, Hôtels et hébergements, Taille, façonnage et finissage de pierre, Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie et Aide à domicile.

A contrario, les plus fortes diminutions d'emploi salarié, en volume, sont relatives aux activités : Activités des agences de publicité, Activités des sociétés holding, Nettoyage courant des bâtiments, Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment et Ingénierie, études techniques.

La situation est assez mitigée pour l'emploi intérimaire en Côte-d'Or avec une baisse sensible contre une quasi-stabilité en région (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025) : respectivement -8 % et -1 %.

Au sein du CLPE, plus de 4 emplois intérimaires sur 10 relèvent de l'industrie, et 30 % des services.

Les 3/4 des intérimaires sont des hommes et 86 % sont ouvriers (viticulture).

Les déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le CLPE par l'URSSAF progressent légèrement (janvier à décembre 2025) comme dans le département de Côte-d'Or, tandis que la tendance est inverse à l'échelle de la région. Cette progression des déclarations d'embauches touche tant les femmes que les hommes. Toutes les tranches d'âges sont également concernées mais plus particulièrement les seniors (+8 %).

Les intentions d'embauches progressent plus fortement pour les CDD de 4 à 6 mois, les CDI et les CDD de 1 à 3 mois et de moins d'un mois. En revanche, une baisse modérée est constatée pour les CDD de plus de 6 mois.

Les déclarations préalables à l'embauche augmentent dans les Services et le Commerce, stagnent dans l'Agriculture et diminuent de façon marquée dans la Construction et de façon moindre dans l'Industrie.

SOURCES UTILISÉES POUR ANALYSER L'EMPLOI

- **Le Recensement de la population (Rp) de l'INSEE pour l'emploi total** (pages 4 à 6)

Le Rp de l'INSEE permet de réaliser **une analyse structurelle de l'emploi**.

C'est la seule source de données permettant d'observer l'emploi total au lieu de travail : emploi privé, public, salarié, non salarié. Le recensement est le résultat d'un sondage de la population sur 5 ans (exemple : de 2020 à 2024 pour le Rp millésimé 2022).

- **Les données Urssaf pour l'emploi salarié privé**

Les données Urssaf sont plus récentes mais moins complètes que celles issues du Rp de l'INSEE. Elles permettent de **compléter l'analyse par des informations plus conjoncturelles**. Elles couvrent l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel cotisant aux Urssaf.

Elles n'incluent donc pas :

- les établissements du secteur public,
- les établissements relevant du régime agricole (suivis par la MSA),
- les particuliers employeurs,
- les actifs non salariés.



En savoir plus...

Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?



Un des plus faibles taux de chômage de la région

Entre décembre 2024 et décembre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A et ABC est stable tandis qu'il progresse en région BFC. Cette stabilité du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC concerne les femmes et les seniors tandis que le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 25 à 49 ans est en légère baisse.

La situation s'aggrave en revanche pour les jeunes avec une croissance de 9 % du nombre de demandeurs d'emploi en un an. Cette détérioration reste néanmoins moindre par rapport à la situation régionale (+15 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA et de l'obligation d'emploi diminue fortement en 1 an et de façon beaucoup plus marquée qu'en région et qu'en Côte-d'Or.

La part de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC, en hausse sur un an mais de façon moindre par rapport à la Côte-d'Or et surtout qu'en région, est à peine plus élevée qu'au plan régional.

Les femmes et les seniors sont, en proportion, davantage présents parmi les demandeurs d'emploi ABC qu'au plan régional.

A l'échelle de la zone d'emploi de Beaune, le taux de chômage s'établit à 4,4 % au 4^e trimestre 2025 contre 7,1 % en BFC. C'est l'un des taux les plus bas de la région.

Concernant les offres d'emploi enregistrées par France Travail, elles progressent de 6 % sur la période janvier à décembre 2025, alors qu'elles diminuent fortement en Côte-d'Or et en région. En outre, et à l'inverse de la situation régionale et de la Côte-d'Or, **les offres d'emploi durables progressent, en particulier celles relatives au Cdi.**

Les offres d'emploi temporaires augmentent également, en particulier les missions de plus d'un mois. Les offres d'emploi progressent dans les services (+19 %) en particulier dans les transports et l'entreposage, l'hébergement et la restauration, les activités de services administratifs et de soutien (intérim notamment) et l'enseignement. Ces offres sont également en croissance dans le commerce-réparation automobiles et dans la construction. Les offres d'emploi régressent en revanche dans l'agriculture (-16 % en un an) et dans l'industrie (-23 %).

Le métier d'aide agricole concentre plus de 2 000 offres d'emplois, mais 97 % de celles-ci sont relatives à de l'emploi occasionnel.

Les métiers les plus recherchés dans les offres d'emploi enregistrées entre janvier et décembre 2025 sont en lien direct avec la dominante viticole du territoire et à ses activités induites.

Les principaux métiers recherchés par les demandeurs d'emploi correspondent pour partie aux offres d'emploi et à la dominante économique du territoire.

L'enquête Besoins en main d'œuvre 2026 de France Travail évoque près de 6 600 projets de recrutements dans le CLPE. Les deux tiers des intentions de recrutements sont relatives à des projets saisonniers, soit la plus forte valeur de tous les CLPE. Cet effet saisonnalité est en lien direct avec les besoins de la viticulture et des activités qui y sont liées (hôtellerie notamment).

Enfin, 43 % des projets relèvent de l'agriculture et 29 % des services aux particuliers. Suivent les services aux entreprises avec 12 % et le commerce avec 9 % des besoins de recrutement. L'industrie et la construction concentrent respectivement 4 % et 3 % des projets de recrutement.

À noter toutefois, **les projets de recrutement sont en baisse de 14 % en un an** et l'ensemble des secteurs sont impactés.



En savoir plus...

Quelle offre de formation est accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Une offre de formation adaptée à l'économie locale mais limitée dans le supérieur

L'offre de formation initiale

Dans le CLPE de Beaune, l'offre de formation initiale s'articule autour de 6 lycées (5 à Beaune et un à Brochon), dont un lycée agricole et un ÉREA, et de 15 établissements proposant des formations en apprentissage, dont 10 localisés à Beaune. Les autres sites proposant de l'apprentissage sont situés à Agencourt (MFR), à Brazey-en-Plaine (Formapi), à Pouilly-en-Auxois (MFR), à Ruffey-les-Beaune (MFR) et à Saint-Symphorien-sur-Saône (M2A Consulting).

Une grande partie de l'offre de formation par apprentissage est concentrée à Beaune au détriment notamment de l'ouest du territoire du CLPE.

L'établissement Beaune Viti agro campus, à la fois lycée viticole, CFA et CFPPA, est un établissement de référence, d'envergure nationale et internationale, pour la formation aux métiers de la viticulture et de la commercialisation des vins et spiritueux.

Compte tenu d'un foncier, rare et cher, le territoire du CLPE manque d'hébergements disponibles pour les apprenants (en particulier pour les apprentis), d'autant que les logements potentiellement disponibles sont réservés prioritairement pour l'hébergement des touristes.

L'offre de formation dans l'enseignement supérieur² est assez limitée avec notamment deux formations de niveau Bac+3 (Diplôme d'État d'infirmière et Responsable qualité, santé, sécurité environnement) sous statut d'apprenti. Sous statut d'élève, il n'existe pas de formations initiales supérieures au niveau Bac+2.

La proximité de Dijon, Chalon-sur-Saône et potentiellement de Dole, permet de disposer d'une offre de formation initiale plus étoffée, notamment dans l'enseignement supérieur (Dijon).

Il est donc nécessaire d'être mobile pour accéder à davantage de formations de niveau supérieur dans les territoires limitrophes (Dijon notamment). Le taux de départ des néo-bacheliers qui quittent la zone d'emploi de Beaune pour poursuivre des études est ainsi de 95,4 % et la probabilité est forte, pour ces jeunes, de ne pas revenir dans leur territoire d'origine à la fin de leur cursus.

² Offre de formation dans l'enseignement supérieur détaillée page 21.

L'offre de formation initiale sous statut d'élève proposée au sein du CLPE est en relative correspondance avec les caractéristiques de la structure de l'emploi local³.

La spécificité agricole du territoire transparait notamment à travers l'offre de formation dans les Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture du CAP au BTS (dont CAPA métiers de l'agriculture avec parcours variés notamment en horticulture et viticulture, Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage, BTSa viticulture œnologie).

Pour les Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures, une offre est accessible du CAP au BTS (dont CAPA métiers de l'agriculture production animale et végétale, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole et BTSa viticulture œnologie).

La spécialité Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche propose un BTSa gestion et protection de la nature. Enfin, la spécialité Aménagement paysager est accessible via un CAPA jardinier paysagiste et un Bac pro gestion des milieux naturels et de la faune.

Des formations aux métiers de l'industrie sont proposées à travers les spécialités Technologies industrielles fondamentales (Bac techno STI2D sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique systèmes d'information et numérique et enseignement spécifique innovation technologique et éco-conception), Spécialités pluri technologiques mécanique-électricité (Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions) et Electricité, électronique (CAP électricien et Bac pro MELEC).

Quelques formations relatives à la construction sont également présentes avec les Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois (CAP interventions en maintenance technique des bâtiments), Bâtiment construction couverture (CAP maçon) et Bâtiment finitions (CAP peintre applicateur de revêtements).

Le tertiaire est davantage représenté avec une offre de formation qui s'organise autour des Spécialités plurivalentes des services (Bac pro), Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (Bac techno), Commerce vente (CAP, Bac pro et BTSa technico-commercial option vins, bières et spiritueux), Techniques de l'imprimerie et de l'édition (Bac pro et BTS) et Services aux personnes et Santé (CAPA services aux personnes et vente en espace rural, divers Bac pro et des DE d'aide-soignant et d'infirmier).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées notamment en Accueil hôtellerie tourisme (BTS), en Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (Bac techno) et en Agroalimentaire, alimentation, cuisine (Bac pro technicien conseil vente en alimentation, produits alimentaires et boissons).

Par la voie de l'apprentissage, l'offre de formation accessible couvre également en partie les caractéristiques de la structure de l'emploi local.

Ainsi, **dans l'agriculture** sont proposées les Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAPA métiers de l'agriculture, Bac pro agroéquipement, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, BP conducteur de machines agricoles, BP responsable d'entreprise agricole, Cs pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité, BTSa viticulture-œnologie, BTSa analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole).

Dans les Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures, le Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole est proposé.

³Avertissement

La relation formation-emploi n'est pas toujours directe et linéaire. Une personne sortant de formation n'exercera pas nécessairement le métier en lien avec la formation suivie et ne s'insérera pas obligatoirement dans le secteur d'activité attendu. En outre, une proportion de sortants formés sur le territoire est susceptible de le quitter pour poursuivre leur parcours professionnel.

Enfin l'offre agricole par apprentissage sous statut d'apprenti est complétée de la spécialité Moteurs et mécanique auto (Titre Pro technicien de maintenance d'engins et de matériels machinisme agricole).

Pour couvrir le secteur de l'industrie, l'offre par apprentissage repose sur les spécialités Spécialités pluri technologiques mécanique-électricité (Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions) et Technologies industrielles fondamentales (Responsable qualité, santé, sécurité, environnement au niveau Bac +3).

Le secteur de la construction apparaît avec les Spécialités pluri technologiques génie civil, construction, bois (CAP interventions en maintenance technique des bâtiments), Bâtiment construction et couverture (CAP maçon) et Bâtiment finitions (CAP peintre applicateur de revêtements).

Le secteur tertiaire permet l'accès à des formations dans les spécialités Commerce vente (du CAP au BTS tels que Titre pro employé commercial, Bac pro métiers du commerce et de la vente, Bac pro technicien conseil vente en alimentation, BTS management commercial opérationnel, BTS négociation et digitalisation de la relation client, BTSA technico-commercial option vins, bières, et spiritueux, Titre Pro assistant commercial, Titre Pro manager d'unité marchande, Réceptionnaire après-vente véhicules légers et vendeur automobile). D'autres spécialités tertiaires sont proposées telles que Secrétariat, bureautique (niveaux CAP à BTS), Techniques de l'imprimerie et de l'édition (Bac pro réalisation de produits imprimés et plurimédia, BTS études de réalisation d'un projet de communication), Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales (CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural, Bac pro ASSP, Bac pro SAPAT, Bac pro animation - enfance et personnes âgées, Bac pro métiers de l'accueil) et Santé (DE aide-soignant et DE infirmier).

D'autres spécialités de formation sont également dispensées en apprentissage dans ce territoire en Accueil hôtellerie tourisme (BTS), Animation culturelle, sportive et de loisirs (BPIEPS et DEJEPS), Comptabilité, gestion (Titre Pro et BTS), Enseignement formation (Titre Pro formateur professionnel d'adultes) ou encore dans le Travail social (CAP et Titre Pro de niveau Bac+2), Moteurs et mécanique auto (Titre Pro technicien de maintenance d'engins et de matériels machinisme agricole).

L'offre de formation continue pour les demandeurs d'emploi

L'offre de formation continue, financée sur fonds publics et destinée aux demandeurs d'emploi, inclut, dans le CLPE de Beaune à la fois des formations sans niveau spécifiques et des formations certifiantes allant du CAP au niveau Bac+3.

Les personnes en recherche d'emploi peuvent bénéficier de **formations en amont de la qualification** via une plateforme DAQ et des formations linguistiques (DFL action FLE et DFL action illettrisme) réparties en différents lieux du CLPE (Beaune, Pouilly-en-Auxois, Saint-Jean-de-Losne et Nolay).

Cette offre est complétée par la présence du dispositif OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants) à Echenon.

Ces dispositifs ont pour objectifs de construire un projet professionnel, de remobiliser ou d'acquérir des compétences complémentaires préalables à un parcours qualifiant ou à une insertion professionnelle.

L'offre de formation certifiante couvre les niveaux CAP à Bac+3 et est construite pour répondre prioritairement aux besoins de qualification des publics les moins qualifiés et les plus fragiles.

Les formations proposées répondent en grande partie aux caractéristiques de la structure de l'emploi local. Ainsi, les spécialités de formation accessibles sont les suivantes :

- Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures : BPA option ouvrier viticole,
- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture : BP option responsable d'entreprise agricole,
- Accueil, hôtellerie, tourisme : BP sommelier,
- Aménagement paysager : BPA option ouvrier spécialisé en paysage,
- Commerce vente : Attaché commercial,
- Santé : DE Aide-soignant et Infirmier,
- Animation culturelle, sportive et de loisirs : CQP animateur périscolaire,
- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales : Assistant de vie dépendance.

Il faut noter l'**absence de formations pour les demandeurs d'emploi dans les domaines de l'industrie et de la construction.**

Les formations en amont de la qualification sont davantage réparties sur le territoire du CLPE que les formations certifiantes qui sont concentrées à Beaune ou à Nuits-Saint-Georges.

Une offre de formation plus développée, sur d'autres spécialités de formation, est accessible dans les territoires limitrophes de Dijon, Chalon-sur-Saône, Dole ou de Lons-le-Saunier. Mais cela pose la question de la nécessaire mobilité des demandeurs d'emploi pour pouvoir y accéder.



En savoir plus...

Quels niveaux de formation et de qualification ?



Un niveau de formation plus élevé mais un niveau de qualification plus faible

L'offre de formation proposée sur le territoire peut influencer le niveau de formation de la population locale. Celui-ci est plutôt plus élevé dans le CLPE de Beaune qu'en moyenne régionale.

Ainsi, la part de personnes de 15 à 64 ans sans diplôme est un peu plus faible qu'en région et les parts de personnes de niveaux Bac et Bac+2 ou plus, sont légèrement plus élevées.

Parmi les jeunes de 15 à 29 ans, les non diplômés sont en proportion moindre qu'en région, la part de jeunes de niveau Bac est légèrement plus élevée et la part de diplômés de l'enseignement supérieur est équivalente à la moyenne régionale.

Les actifs en emploi possèdent, en revanche, un plus faible niveau de qualification mais en lien avec la structure locale de l'emploi : moins de cadres et professions intellectuelles supérieures et davantage d'ouvriers notamment agricoles du fait de la spécificité viticole du territoire. Enfin, concernant les demandeurs d'emploi ABC, ils disposent à la fois d'un meilleur niveau de formation et de qualification qu'en région.

Le territoire compte, en proportion, moins de chômeurs sans diplôme et plus de demandeurs d'emploi de niveau Bac +2 ou supérieur.

Parmi les demandeurs d'emploi, la part d'ouvriers, en particulier non qualifiés, est moindre qu'en région tandis que les parts d'employés qualifiés et de techniciens, agents de maîtrise et cadres sont supérieures.



En savoir plus...

Quel niveau de précarité sur le territoire ?



Des situations de précarité globalement moins présentes qu'en moyenne régionale malgré des inégalités au sein des territoires composant le CLPE

La viticulture explique le haut niveau de revenus de la population locale, en particulier dans les communautés de communes de Beaune-côte et Sud et Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges, niveaux les plus hauts de la région derrière les zones d'emploi frontalières de la Suisse.

Le niveau de vie est également supérieur à la moyenne régionale à l'échelle du CLPE, particulièrement dans les mêmes Cc de Beaune et Gevrey-Chambertin. Il est, en revanche, inférieur à la moyenne dans les Cc des Rives de Saône et du Pays d'Arnay-Liernais.

Le taux de pauvreté est globalement inférieur au taux régional, à l'exception de la Cc du Pays d'Arnay-Liernais.

D'autres indicateurs indiquent également des situations de précarité globalement plus limitées qu'en région :

- une part de bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC deux fois plus faible,
- moins de jeunes non diplômés,
- une moindre part de Jic (Jeunes inactifs ou chômeurs),
- moins de travail à temps partiel, y compris pour les femmes,
- des facteurs de risque d'illettrisme globalement faibles, à l'exception des Cc Rives de Saône voire du Pays d'Arnay-Liernais, où les risques sont potentiellement plus élevés.



En savoir plus...



Forces / faiblesses



Beaune



- Le territoire est-il attractif ?
Localisation préférentielle et ruralité



- Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?
Un territoire rural dont la population diminue et vieillit



- Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ?
Un territoire davantage agricole qu'en région avec une forte spécificité viticole



- L'emploi progresse-t-il ?
Une croissance de l'emploi salarié plus marquée qu'en région



- Quelle évolution de la demande et de l'offre d'emploi ?
Un des plus faibles taux de chômage de la région



- Quelle offre de formation est accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?
Une offre de formation adaptée à l'économie locale mais limitée dans le supérieur



- Quels niveaux de formation et de qualification ?
Un niveau de formation plus élevé mais un niveau de qualification plus faible



- Quel niveau de précarité sur le territoire ?
Des situations de précarité globalement moins présentes qu'en moyenne régionale malgré des inégalités au sein des territoires composant le CLPE



Forces

Le territoire est-il attractif ?



Faiblesses

- Proximité de Dijon, de Chalon-sur-Saône et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Très bonne accessibilité. Au carrefour des Autoroutes A6 à l'ouest, A36 à l'est et A31 au nord-est et proche de l'A39. Cet atout de localisation facilite l'implantation d'activités de Transport et logistique.
- Très forte mobilité domicile-travail, mais flux déficitaire pour le CLPE : 35 % des actifs du CLPE travaillent à l'extérieur. Proportion assez proche de celles observées dans les territoires frontaliers de la Suisse. Principaux lieux de travail des "sortants" : CLPE de Dijon métropole et hors métropole, de Chalon-sur-Saône, de Dole, de Montbard, d'Autun et région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Attractivité économique : 30 % des emplois dans le CLPE sont occupés par des actifs qui résident à l'extérieur. Principaux lieux de résidence des "entrants" : CLPE de Chalon-sur-Saône, de Dijon métropole et hors métropole, d'Autun, de Montbard et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Des emplois de proximité potentiels pour répondre aux besoins des nouvelles populations, en particulier ceux des nombreux navetteurs.

- Un territoire rural, plus faible densité de population, qu'en région et que dans le département : respectivement -13 et -15 points. (4 % de la population de BFC, 46 habitants/km²).

- ➔ • Solde de navetteurs fortement négatif : -3 463 actifs.
- Forte dépendance à la voiture pour se rendre au travail.

- Faible attractivité résidentielle : les mouvements migratoires sont négatifs en raison notamment du coût élevé de l'immobilier et du manque de terrains disponibles, du fait de la forte mobilisation par la viticulture.

- L'accès aux équipements et aux services est difficile dans plusieurs communautés de communes du CLPE avec une population potentiellement dépendante de la voiture.



Forces

Le territoire est-il impacté par le vieillissement général de la population ?



Faiblesses

- Structure par âge de la population proche de celle de la région : même si part des 50-59 ans plus élevée de 2 points qu'en région.

- Baisse de la population entre les deux derniers recensements de la population (2016 et 2022) plus forte qu'en région alors que progression en Côte-d'Or. Baisse due au solde naturel négatif dans le CLPE et dans l'ensemble de ses EPCI, hormis CC de Gevrey Chambertin-Nuits-Saint-Georges. Même baisse qu'en région. Et due au solde entrées-sorties du territoire légèrement négatif, alors qu'il est positif dans le département et en région.

- Vieillesse de la population légèrement plus soutenue qu'en région : la part des 50 ans et plus passe de 42 à 46 %, soit +2 points par rapport à l'évolution régionale. Le vieillissement concerne également la population active, dont les actifs en emploi : de 2016 à 2022 la part d'actifs de 50 ans et plus passe de 30 % à 32 %.

- Tendance qui devrait se renforcer comme au plan régional : plus de 55 ans et plus et moins de jeunes.

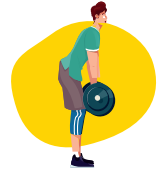
- Enjeu de vieillissement-accompagnement de la dépendance : accès aux services et aux équipements des personnes âgées, des besoins d'emplois dans la santé et les services à domicile.



Quelle structure de l'emploi ?
Quelles spécificités ?



L'emploi progresse-t-il ?



Le territoire est-il particulièrement exposé
aux changements climatiques ?

Forces

Faiblesses

- Hausse globale de l'emploi de 2,9 % entre les deux derniers recensements, hausse plus forte qu'en région.
- Les taux d'activité et taux d'emploi supérieurs à ceux de la région : respectivement +4 et +6 points.
- Proportion d'emplois dans l'agriculture la plus élevée de la région (spécialisation viti-vinicole) après le CLPE de Château-Chinon : 11,5 % de l'emploi total contre 3,8 % en Côte-d'Or et 4,1 % en BFC. La part de l'emploi dans le secteur agricole est 2,8 fois plus importante dans le CLPE de Beaune qu'en moyenne en région.
- Croissance structurelle de l'emploi agricole entre les deux derniers recensements de la population. : +1,3 % contre -3,2 % en Côte-d'Or et -3,9 % en BFC.
- Fort impact économique de la viticulture (amont et aval : production, négoce, commerce, tourisme). La quasi-totalité de la production de vin se fait sous AOP, des appellations mondialement renommées, exportations à l'international.
- Forte part de salariés dans l'agriculture : 64 % contre 42 % en moyenne régionale. C'est la plus forte part de la région, hors CLPE de Dijon métropole.

- Proportion d'emplois dans l'industrie identique à celle de la région.

Secteurs industriels les plus employeurs :

Industries agroalimentaires (boissons notamment),
Travail du bois, industries du papier, imprimerie (lien viticulture),
Autres industries manufacturières, réparation, installation de machines et équipements,
Fabrication de machines et équipements.

Secteurs industriels les plus spécifiques du territoire :

Travail du bois, industries du papier et imprimerie,
Fabrication de denrées alimentaires et de boissons,
Fabrication de machines et équipements,
Fabrication d'équipements électriques.

- Proximité de Dijon (métropole et hors métropole), Chalon-sur-Saône, de Dole et de leurs activités industrielles, mais aussi tertiaires.
- Le CLPE profite du dynamisme de la filière nucléaire proche en Saône-et-Loire.
- Hausse de l'emploi industriel entre les deux derniers recensements de la population (+8 %), contre une baisse en région. Hausse importante dans la Fabrication de denrées alimentaires et de boissons (+35 %). Hausse également soutenue dans la Fabrication de matériel de transport, dans les Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et équipements. L'emploi progresse également mais de façon moindre dans la Métallurgie et fabrication de produits métalliques et dans la Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique et d'autres produits minéraux non métalliques.
- Secteur de la Construction présent dans le territoire dans les mêmes proportions qu'en région.
- Hausse de l'emploi dans la Santé entre les deux derniers recensements.

- ➔ • Vieillesse des exploitants agricoles, enjeu de renouvellement des actifs agricoles et de transmission des exploitations (forte part de chefs d'exploitations âgés de plus de 60 ans (recensement agricole de 2020)).

- ➔ • Exposition aux changements climatiques, en particulier pour la vigne : sécheresses / précipitations abondantes / gel sur des vignes qui se réveillent plus tôt que par le passé, grêle plus fréquente... Forte dépendance des activités induites par la filière viti-vinicole : risque potentiel en cas de difficultés de production, de baisse des exportations de vin...

- ➔ • Dépendance de ces secteurs à la concurrence internationale.

- Toutefois diminution assez importante de l'emploi dans la Fabrication de machines et équipements et dans la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution entre les deux derniers recensements

Moindre baisse dans le Travail du bois, industries du papier et imprimerie et dans la Fabrication d'équipements électriques.

- ➔ • Légère baisse de l'emploi dans la Construction entre les deux derniers recensements, alors que progression en BFC.

- ➔ • L'emploi dans le secteur de l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale diminue de près de 4 % entre les deux derniers recensements. La proportion globale d'emplois dans ce secteur est nettement inférieure à la moyenne régionale (parmi les plus faibles valeurs de BFC).



Quelle structure de l'emploi ? Quelles spécificités ? (suite)



Forces



L'emploi progresse-t-il ?

Quelle évolution récente de l'emploi salarié ?

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



Faiblesses

- Sur-représentation du secteur tertiaire marchand : +3 points par rapport à la moyenne régionale (commerce, transport-entreposage, hôtellerie-restauration...).

Secteurs tertiaires marchands les plus employeurs :

Commerce, réparation d'automobiles,
Hébergement et restauration,
Transport-entreposage,
Activités de services administratifs et de soutien (dont intérim),
Activités juridiques, comptables, de gestion.

- Secteur tertiaire marchand globalement en hausse entre les deux derniers recensements, augmentation à peine moins soutenue que celle mesurée en région.

Tendance à la hausse qui se vérifie principalement dans les secteurs :

Activités informatiques et services d'information,
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifféren-
-ciées des ménages en tant que producteurs de biens et
services pour usage propre,
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture,
d'ingé-
-nierie, de contrôle et d'analyses techniques,
Arts spectacles et activités récréatives,
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques,
Activités de services administratifs et de soutien (dont intérim),

- Fort Potentiel touristique : positionnement géographique privilégié sur l'axe de la route des grands crus entre Dijon et Chalon-sur-Saône, présence des climats du vignoble de Bourgogne, nombreux sentiers de randonnées, véloroutes et voies vertes, présence de 2 parcours de golf à Levernois, station thermique de Santenay, voies d'eau navigables et port de Chagny, site classé de l'hôtel Dieu des Hospices de Beaune, présence de restaurants avec plusieurs chefs étoilés, parc hôtelier développé avec une offre importante en 4 et 5 étoiles...

- Forte densité d'offre d'hébergements : ratio lits marchands sur nombre d'habitants 6 fois plus fort que pour Dijon métropole.

- 9 % d'emplois liés au tourisme contre 5,5 % en Côte-d'Or et 7,3 % en France métropolitaine.

- Part de résidences secondaires proche de la moyenne régionale (8,1 % contre 7,5 %).

- Sur le long terme (2014-2025), progression de l'emploi salarié privé, évolution plus favorable qu'en moyenne régionale.

- Sur le court terme (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025) : stabilité de l'emploi salarié privé, contre une légère baisse dans le département et au niveau régional. Stabilité qui se vérifie dans le secteur du commerce.

- Légère hausse de l'emploi dans le secteur de l'industrie.

- Toutefois, légère baisse de l'emploi dans le Commerce et un peu plus soutenue dans le Transport-entreposage entre les deux derniers recensements.

- L'emploi diminue de 9 % dans le secteur de l'Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement, baisse deux fois plus soutenue qu'en région.

Diminution constatée également dans l'Administration publique et dans l'enseignement

- Les activités de Santé et d'Administration sont peu présentes du fait de la concurrence des CUP de Dijon et de Chalon-sur-Saône à proximité.



Forces

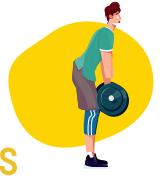
- Les plus fortes hausses d'emploi salarié privé, en volume, pour les activités :
Agences de travail temporaires,
Hôtels et hébergements,
Taille, façonnage et finissage de pierre,
Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie,
Aide à domicile.
- Plus de 4 emplois intérimaires sur 10 relèvent de l'industrie, et 30 % des services. Les ¾ des intérimaires sont des hommes et 86 % sont ouvriers (viticulture).
- Légère progression des embauches dans le CLPE (déclarations préalables à l'embauche URSSAF, janvier à décembre 2025) comme dans le département de Côte-d'Or. Tendence inverse en région.
 - Hausse des embauches pour les femmes et les hommes.
 - Progression des embauches pour toutes les tranches d'âges mais particulièrement pour les seniors (+8 %).
 - Progression assez marquée des intentions d'embauches pour les CDD de 4 à 6 mois et également, pour les CDI, les CDD de 1 à 3 mois et de moins d'un mois.
 - Progression des embauches dans les Services et le commerce, stagnation dans l'Agriculture.



L'emploi progresse-t-il ?

Quelle évolution récente de l'emploi salarié ? (suite)

(Données URSSAF : emploi salarié privé hors emploi agricole, public et non salarié)



Faiblesses

- Une baisse toutefois dans la construction et moindre dans les services.
- Les plus fortes diminutions d'emploi, en volume, dans les activités :
Activités des agences de publicité,
Activités des sociétés holding,
Nettoyage courant des bâtiments,
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment,
Ingénierie, études techniques,
- Baisse sensible de l'emploi intérimaire en Côte-d'Or contre une quasi-stabilité en région (3^e trimestre 2024-3^e trimestre 2025) : -8 % contre -1 %.
- Baisse marquée des embauches dans la Construction et de façon moindre dans l'Industrie
- Baisse modérée pour les CDD de plus de 6 mois.



Forces

- Faible taux de chômage : 4,3 % au 3^e trimestre 2025 contre 6,9 % en Bfc. Un des plus faibles taux de la région.
- Stabilité du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A contre une progression de 5 % en Bfc et en Côte d'Or (31 décembre 2024 au 31 décembre 2025).
- Stabilité du nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC contre une progression de 3 % en Bfc et en Côte-d'Or (31 décembre 2024 au 31 décembre 2025).
- Sur 1 an, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories ABC est stable pour les femmes et les seniors et en légère baisse pour les 25-49 ans : tendance globalement plus favorable à celle de la région.
- Le nombre DEFM bénéficiaires du RSA et de l'obligation d'emploi diminue fortement en 1 an et de façon beaucoup plus marquée qu'en région et qu'en Côte-d'Or.



Quelle évolution de la demande et l'offre d'emploi ?



Faiblesses

- Parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC, c'est surtout pour les jeunes que la situation s'aggrave : +9 % en un an. Cette détérioration est néanmoins moindre par rapport à la situation régionale (+15 %).
- Le nombre d'hommes demandeurs d'emploi progresse très faiblement : +1 % contre +3 % en Côte-d'Or et en région.
- Plus de femmes, en proportion, parmi les demandeurs d'emploi ABC qu'au plan régional. Davantage de seniors également.
- 47 % de chômeurs de longue durée parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC, soit 1 point de plus qu'au plan régional. En hausse sur un an, mais de façon moindre qu'en Côte-d'Or et surtout qu'en région.



Forces

Quelle évolution de la demande et l'offre d'emploi ? (suites)



Faiblesses

- Niveau de formation des demandeurs d'emploi ABC plus élevé qu'en BFC : 55 % ont un niveau Bac ou plus (+4 points par rapport à la région).

- Forte part d'employés parmi les DEFM : 67 % contre 65 % en région. et moindre part d'ouvriers non qualifiés qu'en Côte-d'Or et en région.

- Fin décembre 2025, les métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi (catégories ABC) sont :

Assistance auprès d'enfants,
Arboriculture et viticulture,
Magasinage et préparation de commandes,
Secrétariat,
Nettoyage de locaux.

Ces métiers correspondent pour partie aux offres d'emploi et à la dominante économique du territoire.

- Progression de 6 % du nombre d'offres d'emploi enregistrées par France Travail sur un an (janvier - décembre 2025), alors qu'elles diminuent fortement en Côte-d'Or. Les offres d'emploi durables progressent, en particulier celles relatives aux CDI (+6 % en un an).

- Les offres d'emploi temporaires augmentent également, en particulier les missions de plus d'un mois.

- Progression des offres d'emploi dans les services (+19 %) et en particulier dans les transports et l'entreposage, l'hébergement et la restauration, les activités de services administratifs et de soutien (intérim notamment) et l'enseignement. Progression également du nombre d'offres dans le commerce-réparation d'automobiles et dans la construction.

- Les métiers les plus recherchés dans les offres d'emploi enregistrées entre janvier et décembre 2025 sont en lien direct avec la dominante viticole du CLPE et à ses activités induites.

Principaux métiers recherchés par des employeurs : Aide agricole de production viticole, Personnel de cuisine, Arboriculture et viticulture, Magasinage et préparation de commandes, Service en restauration et Personnel d'étage.

- L'enquête BMO (Besoins en main d'œuvre) 2026 de France Travail prévoit 6 580 projets de recrutements dans le CLPE.

- 43 % des projets relèvent de l'agriculture, 29 % des services aux particuliers. 12 % des services aux entreprises, 9 % le commerce. L'industrie et la construction concentrent respectivement 4 % et 3 % des projets de recrutement.

- Les projets de recrutement concernent majoritairement le métier de viticulteurs, arboriculteurs (97 % de projets saisonniers et 62 % de difficultés de recrutement). Ce métier concentre 57 % des intentions d'embauches du territoire.

Suivent les Employés de l'hôtellerie (68 % de saisonnalité), Agriculteurs (90 % de saisonnalité), Serveurs de café, restaurants (70 % de saisonnalité), Cuisiniers, Aides cuisine et employés polyvalents de restauration, Aides-soignants, ...

- ➔ Plus d'offres d'emploi d'ouvriers non qualifiés sont enregistrées dans le CLPE qu'en région : 28 % des offres contre 17 %.

- ➔ Diminution des offres d'emploi enregistrées par France Travail dans l'Agriculture (-16 % en un an) et dans l'Industrie (-23 %).

- ➔ Pour le métier d'aide agricole concentrant plus de 2 000 offres d'emplois, 97 % des offres sont relatives à de l'emploi occasionnel.

- ➔ Des projets de recrutement en baisse de 14 % en un an. Tous les secteurs impactés.

- Très forte part de projets saisonniers : 66 % des intentions de recrutements, soit la plus forte valeur de tous les CLPE. Cet effet saisonnalité est lié aux besoins de la viticulture et des activités qui y sont liées (hôtellerie notamment)

- 48 % des projets de recrutement jugés difficiles par les employeurs.

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?



Forces

- 5 lycées à Beaune dont 1 lycée agricole et 1 ÉREA et 1 lycée à Brochon.
- 15 établissements proposant des formations en apprentissage, dont 10 à Beaune. Les autres sites proposant de l'apprentissage sont situés à Agencourt (MFR), à Brazey-en-Plaine (Formapi), à Pouilly-en-Auxois (MFR), à Ruffey-les-Beaune (MFR) et à Saint-Symphorien-sur-Saône (M2A Consulting).
- L'établissement Beaune Viti agro campus, à la fois lycée viticole, CFA et CFFPA, est un établissement de référence dans les métiers de la viticulture.
- Proximité de Dijon, Chalon-sur-Saône et potentiellement de Dole qui disposent d'une offre de formation initiale plus étoffée, notamment dans l'enseignement supérieur (Dijon).

• **Offre de formation initiale sous statut d'élève** : les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent à travers les spécialités de formation suivantes :

Agriculture :

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture : CAP, Bac et BTS, dont CAPA métiers de l'agriculture avec parcours variés notamment en horticulture et viticulture, Bac techno sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole polyculture élevage, BTS viticulture œnologie).

- Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures : du CAP au BTS, dont CAPA métiers de l'agriculture production animale et végétale, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole et BTS viticulture œnologie.

- Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche avec un BTS gestion et protection de la nature.

- Aménagement paysager avec un CAPA jardinier paysagiste et un Bac pro gestion des milieux naturels et de la faune.

Industrie :

- Technologies industrielles fondamentales avec le Bac techno STI2D sciences et technologies de l'industrie et du développement durable enseignement spécifique systèmes d'information et numérique et enseignement spécifique innovation technologique et écoconception.

- Spécialités pluritechnologiques mécanique-électricité avec un Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions.

- Électricité, électronique avec un CAP électricien et un Bac pro MELEC.

Génie civil, construction et bois :

- Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois avec un CAP interventions en maintenance technique des bâtiments.

- Bâtiment construction couverture avec un CAP maçon.

- Bâtiment finitions avec un CAP peintre applicateur de revêtements.



Faiblesses



- • Concentration d'une grande partie de l'offre de formation par apprentissage à Beaune.
 - Manque d'hébergements disponibles pour les apprenants (notamment les apprentis)
 - Absence de formations initiales supérieures au niveau Bac+2 sous statut d'élève.
- Offre de formation dans l'enseignement supérieur assez limitée : 2 formations de niveau Bac +3 (DE infirmière et Responsable qualité, santé, sécurité environnement)
- Mobilité nécessaire dans les territoires limitrophes (Dijon notamment) pour accéder à davantage de formations de niveau supérieur.
- Le taux de départ des néo-bacheliers qui quittent la zone d'emploi de Beaune pour poursuivre des études est de 95,4 %. Probabilité forte de ne pas revenir dans leur territoire d'origine après la fin de leur cursus.

- • Une offre relativement peu développée dans l'Industrie et la Construction ?

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses

Tertiaire :

- Spécialités plurivalentes des services (Bac Pro).
- Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (Bac techno).
- Commerce vente avec CAP, Bac pro et BTS (technico commercial option viens, bières et spiritueux).
- Techniques de l'imprimerie et de l'édition du Bac pro au BTS
- Services aux personnes et Santé : CAPA services aux personnes et vente en espace rural, divers Bac pro et DE d'aide-soignant et d'infirmier.

D'autres spécialités de formation sont également dispensées :

- Accueil hôtellerie tourisme (BTS).
- Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement (Bac techno)
- Agroalimentaire, alimentation, cuisine (Bac pro technicien conseil vente en alimentation produits alimentaires et boissons).

Offre de formation initiale en apprentissage : les caractéristiques de la structure de l'emploi local apparaissent également à travers les spécialités de formation suivantes :

Agriculture :

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture (CAPA métiers de l'agriculture, Bac pro agroéquipement, Bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, BP conducteur de machines agricoles, BP responsable d'entreprise agricole, Cs pilotage de machines agricoles et travaux mécanisés à haute technicité, BTS viticulture-cœnologie, BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole).
- Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures : Bac pro conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole.
- Moteurs et mécanique auto : Titre Pro technicien de maintenance d'engins et de matériels machinisme agricole.

Industrie :

- Moteurs et mécanique auto : Réceptionnaire après-vente véhicules légers (conseiller après-vente), vendeur automobile.
- Spécialités pluri technologiques mécanique-électricité : Bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques.
- Technologies industrielles fondamentales : Responsable qualité, santé, sécurité, environnement (niveau Bac +3).

Génie civil, construction et bois :

- Spécialités pluri technologiques génie civil, construction, bois avec un CAP interventions en maintenance technique des bâtiments.
- Bâtiment : construction et couverture (CAP maçon).
- Bâtiment : finitions (CAP peintre applicateur de revêtements).

Tertiaire :

- Commerce vente (du CAP au BTS) : Titre Pro employé commercial, Bac pro métiers du commerce et de la vente, Bac pro technicien conseil vente en alimentation, BTS management commercial opérationnel, BTS négociation et digitalisation de la relation client, BTS technico-commercial option vins, bières, et spiritueux, Titre Pro assistant commercial, Titre Pro manager d'unité marchande.
- Secrétariat, bureautique (du CAP à BTS) : Titre Pro employé administratif et d'accueil, Bac pro assistance à la gestion des organisations et de leur activité, Titre Pro secrétaire assistante, Titre Pro assistant de direction, Titre Pro assistant immobilier.

➔ • Relativement peu de choix de formations en apprentissage dans l'industrie et la construction.

Quelle offre de formation accessible ? Est-elle cohérente avec la structure de l'emploi local ?

(suite)



Forces



Faiblesses



- Techniques de l'imprimerie et de l'édition : Bac pro réalisation de produits imprimés et plurimédia, BTS études de réalisation d'un projet de communication.

- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales : CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural, Bac pro ASSP Bac pro SAPAT, Bac pro animation - enfance et personnes âgées, Bac pro métiers de l'accueil.

- Santé : DE aide-soignant et DE infirmier.

D'autres spécialités de formation sont également dispensées :

- Accueil hôtellerie tourisme (BTS).
- Animation culturelle, sportive et de loisirs (BPJEPS et DEJEPS).
- Comptabilité, gestion (Titre Pro et BTS).
- Enseignement formation (Titre Pro formateur professionnel d'adultes).
- Travail social (CAP et Titre Pro de niveau Bac+2).

Offre de formation destinée aux demandeurs d'emploi sur financements publics :

Parmi les formations en amont de la qualification, sont présentes une plateforme DAQ et des formations linguistiques (DFL action FLE, DFL action illettrisme).

Présence également d'une école des parents (OEPRE) à Echenon.

L'ensemble des formations certifiantes couvre les niveaux CAP, Bac, Bac+2 et Bac+3.

Les formations proposées répondent en grande partie aux caractéristiques de la structure de l'emploi local

Ainsi, les spécialités de formation accessibles sont les suivantes :

- Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures : BPA option ouvrier viticole.

- Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture : BP option responsable d'entreprise agricole.

- Accueil, hôtellerie, tourisme : BP sommelier.

- Aménagement paysager : BPA option ouvrier spécialisé en paysage.

- Commerce vente : Attaché commercial.

- Santé : DE Aide-soignant et Infirmier.

- Animation culturelle, sportive et de loisirs : CQP animateur périscolaire.

- Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales : Assistant de vie dépendance.

Toutes ces formations certifiantes sont localisées à Beaune ou à Nuits-Saint-Georges. Les formations en amont de la qualification sont davantage réparties sur le territoire du CLPE.

Proximité d'une offre de formation plus développée pour les territoires situés à proximité de Dijon, Chalon-sur-Saône, Dole ou de Lons-le-Saunier.

- Absence de formations pour les demandeurs d'emploi dans les domaines de l'industrie et de la construction.

- Concentration de l'offre de formation certifiante autour de Beaune. Cela pose la question de la mobilité pour accéder à la formation pour certains demandeurs d'emploi éloignés de Beaune mais aussi pour accéder à des spécialités de formation non disponibles dans le CLPE de Beaune.

Quels niveaux de formation et de qualification ?



Forces



Faiblesses

- Une part de personnes de 15 à 64 ans sans diplôme un peu plus faible qu'en moyenne régionale et des parts de niveaux Bac et Bac+2 ou plus, un peu plus élevées.
 - Parmi les jeunes de 15 à 29 ans :
 - un peu moins de non diplômés et une part de jeunes de niveau Bac d'un point supérieur à celle de la région.
 - une part de diplômés de l'enseignement supérieur équivalente à la moyenne régionale.
 - Hausse du niveau de qualification des actifs en emploi : hausse du nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures (en particulier des ingénieurs et cadres techniques d'entreprise et des professions libérales), de professions intermédiaires. Contre une baisse du nombre d'ouvriers, sauf agricoles et d'ouvriers qualifiés de type artisanal en progression.
 - Des demandeurs d'emploi ABC d'un meilleur niveau de formation et de qualification qu'en région :
 - moins de chômeurs sans diplôme, plus de demandeurs de niveau Bac +2 ou supérieur,
 - moins d'ouvriers, en particulier non qualifiés, davantage d'employés qualifiés et de techniciens, agents de maîtrise et cadres.
- ➔ Situation liée, pour partie, aux besoins de l'économie locale et à l'offre de formation limitée sur le territoire qui impose d'être mobile pour accéder à la formation notamment dans l'enseignement supérieur. Cette offre limitée dans le supérieur entraîne des départs de jeunes qui ne reviennent pas nécessairement sur le territoire à la fin de leurs études.
- ➔ Un plus faible niveau de qualification des actifs en emploi mais en lien avec la structure locale de l'emploi : moins de cadres et professions intellectuelles supérieures, davantage d'ouvriers notamment agricoles (viticulture).



Forces



Faiblesses

Quel niveau de précarité sur le territoire ?

- La viticulture explique le haut niveau de revenus de la population locale, en particulier sur Beaune et Gevrey-Chambertin, le plus élevé de la région derrière les zones d'emploi frontalières de la Suisse.

- Niveau de vie supérieur à la moyenne régionale, particulièrement dans les Communautés de communes de Beaune et Gevrey-Chambertin.

- Taux de pauvreté globalement inférieur au taux régional, notamment dans les Communauté de communes de Gevrey-Chambertin-Nuits-Saint-Georges et de Beaune-Côte-et-sud.

- Part de bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi de catégories ABC deux fois plus faible qu'en région.

- Moins de jeunes non diplômés qu'en BFC (-2 points) et moindre part de JIC (Jeunes inactifs ou chômeurs) qu'en région (-3 points).

- Moins de travail à temps partiel qu'au plan régional (14,6 % contre 16,5 %).

- Facteurs de risque d'illettrisme globalement faibles dans 3 des 5 EPCI qui composent le CLPE.

- Niveau de vie inférieur à la moyenne régionale, dans les Cc des Rives de Saône et du Pays d'Arnay-Liernais

- Taux de pauvreté supérieur au taux régional dans la Communauté de communes du Pays d'Arnay-Liernais.

Précarité fréquemment durable en milieu rural : opportunités de retour à l'emploi, d'accès la formation limitées et problématiques de mobilité.

- 1/3 de la population du territoire du CLPE classée en Zone de revitalisation rurale (ZRR) contre 30 % en moyenne régionale.

- Comme en région, davantage de travail à temps partiel pour les femmes que pour les hommes, mais un taux de travail féminin à temps partiel moindre.

- Les facteurs de risque d'illettrisme sont potentiellement plus élevés dans la communauté de communes Rives-de-Saône et de façon moindre dans celle du Pays-d'Arnay-Liernais.

Sources de données

Datavisualisation et veille documentaire Emfor, DREETS BFC, France Travail, INSEE, URSSAF

Bibliographie

Emfor

- Les Comités locaux pour l'emploi BFC : indicateurs emploi-formation
- État des lieux socio-économique des zones d'emploi de BFC - Synthèse
- Des clés pour comprendre son territoire - Encas pro
- Jeunes potentiellement "invisibles" et caractéristiques de leurs territoires de résidence
- État des lieux des publics et situations à risques d'illettrisme en BFC

DREETS BFC

- Indicateurs statistiques territoriaux CLPE

DRAAF BFC

- Fiche territoriale de la filière viti-vinicole de Côte-d'Or

France Travail : Regards sur et Chiffres clés par CLPE

- Regards sur... par territoire de CLPE
- Les Chiffres clés par territoire de CLPE

INSEE

- Statistiques locales

AUTRES SOURCES D'ACTUALITÉS : LE BIEN PUBLIC, LA GAZETTE FRANCE, TRACES ÉCRITES, INFO BEAUNE, VOXLOG

- Le beaunois poursuit son développement économique
- GNFA ouvre son 14ème centre de formation à Beaune
- Kuehne + Nagel s'agrandit et développe son activité messagerie
- Beaune, arrivée d'une usine géante de recyclage
- Cargohub ouvre une plateforme de distribution à Beaune
- Beaune La Boulangère recrute : 40 emplois durables en CDI à pourvoir

Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation, d'aide à la décision et d'information au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'insertion, Emfor Bourgogne-Franche-Comté est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Emfor Bourgogne-Franche-Comté est membre du réseau national des CARIF-OREF.

Siège
Espace Lafayette
8 rue Alfred de Vigny
25000 **Besançon**
tél 03 81 25 52 25

Site de Dijon
Immeuble le Citadin
13 rue Auguste Frémiet
21000 **Dijon**
tél. 03 80 54 14 14

www.emfor-bfc.org
contact@emfor-bfc.org